



Doc. 14463  
22 janvier 2018

## Les conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine

### Amendement<sup>1</sup> n° 13

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 6, insérer les mots suivants:

«Depuis l'occupation en 2014, 44 Ukrainiens ont disparu en Crimée: six d'entre eux ont été retrouvés morts, 17 autres ont été remis en liberté, deux personnes ont été condamnées et 19 personnes sont toujours portées disparues. La question de la propriété privée en Crimée est devenue un problème particulièrement aigu, notamment pour les personnes qui ont acquis leurs maisons ou appartements avant l'occupation russe. A Sébastopol, 600 personnes environ ont fait l'objet d'une décision de justice qui annule leur contrat d'achat. Cette pratique constitue une violation flagrante du droit international humanitaire.»

*Déposé par:*

LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC  
BEREZA Boryslav, Ukraine, PPE/DC  
DZHEMILIEV Mustafa, Ukraine, PPE/DC  
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC  
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC  
KIRAL Serhii, Ukraine, CE  
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE  
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE  
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

---

1. 2018 - Première partie de session

